

Réf: Dossier N° 017270

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CHIC TAXI »

Siège social Abidjan, Cocody, Les Deux-Plateaux, LOT 170,
ILOT 16

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du lundi 02 août 2021 ,
et enregistrés au CEPICI le lundi 02 août 2021, il a été constitué une SARL
aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CHIC TAXI »

Objet :

- Transport routier public et privé de personnes et de marchandises
- Vente et location de véhicule
 - Vente des pièces détachées et tout autre produit relatif au transport ;
 - Import – export de véhicules, pièces détachées et tout autre produit relatif au transport

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, Les Deux-Plateaux, LOT 170,
ILOT 16

Dirigeant(s) : Mlle TOURE YELAMGNIGUE KENDRA CHANELLE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-02822 du 02/08/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°19623/GTCA/RC/2021 du 02/08/2021

